

PROCÈS-VERBAL DE DISSOLUTION

Société : 2K DISTRIBUTION

Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL)

Capital social : 1 000 €

Siège social : 20C rue Winston Churchill, 71000 Mâcon

SIRET : 907 477 251 00017

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un, le 31 décembre, à Mâcon, les associés de la société 2K DISTRIBUTION, immatriculée sous le numéro SIRET 907 477 251 00017, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur.

Présidence de séance :

M. Mohamed-Amin KADDOUR, en sa qualité de Gérant, préside la séance et rappelle l'ordre du jour :

Approbation de la dissolution anticipée de la société.

Nomination du liquidateur.

Détermination des pouvoirs du liquidateur.

Fixation du siège de liquidation.

Après avoir constaté que l'ensemble des associés étaient présents ou représentés, et que le quorum était atteint, l'assemblée a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Dissolution anticipée de la société

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société 2K DISTRIBUTION, avec effet immédiat à compter du 31 décembre 2021. La société subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

2. Nomination du liquidateur

L'assemblée nomme M. Mohamed-Lamin KADDOUR, demeurant au 20C rue Winston Churchill, 71000 Mâcon, en qualité de liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation dans les conditions prévues par la loi.

3. Pouvoirs du liquidateur

Le liquidateur est chargé de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de répartir le solde éventuel entre les associés. Il pourra, sous sa seule signature, effectuer toutes opérations nécessaires à la liquidation, y compris le règlement des créances et la cession des actifs sociaux.

4. Fixation du siège de liquidation

L'assemblée fixe le siège de la liquidation à l'adresse suivante : 20C rue Winston Churchill, 71000 Mâcon.

Clôture de la séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Fait à Mâcon, le 31 décembre 2021.

Signatures :

Le Président de séance : Mohamed-Amin KADDOUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Liquidateur : Mohamed-Lamin KADDOUR

A handwritten signature in black ink, featuring a dense, circular scribble with a long tail extending downwards and to the right.